

COMPTE RENDU

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

MARDI 6 MARS 2018 18 HEURES 30 – MAIRIE D'AGDE SALLE GUILLEMIN

PRÉSENTS: 19

AGDE: Mmes SALGAS, MARTINEZ, MM. FREY, BENTAJOU

BESSAN: MM. ALBERTOS, MARIN

VIAS: MM. SAUCEROTTE, BOLINCHES NEZIGNAN L'EVÊQUE: M. MARTINEZ

LEZIGNAN LA CEBE : M. CARON

PEZENAS: M. ROSSIGNOL

MONTAGNAC: M. MALDONADO

MARSEILLAN: M. ARAGON FLORENSAC: M. MAFFRE

CAUX : Mme DORADO AUMES : Mme DURAND PINET : M. ESPARZA

PORTIRAGNES: M. FAURE **PAULHAN**: M. JAURION

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION: 5

AGDE: M. GLOMOT à Mme SALGAS

MARSEILLAN: M. ROUVIER à M. ARAGON SAINT-THIBERY: M. HUC à M. MARTINEZ

BESSAN: M. FOULGAT à M. ALBERTOS **FLORENSAC**: M. TUYA à M. MAFFRE

ABSENTS EXCUSÉS: 13

VIAS: M. ESPANA

CASTELNAU DE GUERS : M. DA SILVA MONTAGNAC : Mme JEFFERIES, M. PASCAL

PEZENAS: MM. DUFFOUR, LOPEZ

CAZOULS D'HERAULT : M. GUIRAUDOU SAINT-PONS DE MAUCHIENS : M. ROME MARSEILLAN: M. MARY FLORENSAC: M. DUBOIS POMEROLS: M. MOULINOT

NIZAS: M. MENARD

USCLAS D'HERAULT: M. RIGAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : M. SAUCEROTTE

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 7 décembre 2017

- 1°) Modification de la représentation de la commune de Pézenas (délégué suppléant)
- 2°) Bilan des marchés publics au titre de l'année 2017
- 3°) Bilan des services du Sivom au titre de l'année 2017
- 4°) Examen et vote du Compte de Gestion 2017
- 5°) Examen et vote du Compte Administratif 2017
- 6°) Débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires de l'année 2018
- 7°) Participation des communes au titre du Centre de Secours principal des Sapeurs-Pompiers d'Agde pour l'année 2018 (Agde, Marseillan, Vias)
- 8°) Questions diverses

Le comité syndical, convoqué par Madame Véronique SALGAS, Présidente du Sivom du canton d'Agde, s'est réuni en séance ordinaire, le mardi 6 mars 2018, à 18h30, à la mairie d'Agde (salle Guillemin).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte. M. Bernard SAUCEROTTE est désigné, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

A l'unanimité, le comité syndical approuve également le compte rendu de la réunion de la séance précédente, en date du 7 décembre 2017.

1°) Modification de la représentation de la commune de Pézenas (délégué suppléant)

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'en date du 28 novembre 2017, le conseil municipal de la commune de Pézenas a enregistré la démission de M. Louis ROBERT en qualité de délégué suppléant de la commune au sein du comité syndical du Sivom.

Par la même délibération, le conseil municipal de Pézenas a désigné en remplacement au sein du comité syndical M. Marc GUERIN. Le comité syndical prend acte à l'unanimité de la désignation de M. Marc GUERIN dans ses nouvelles fonctions de délégué suppléant de la commune de Pézenas.

2°) Bilan des marchés publics au titre de l'année 2017

Madame la Présidente informe les délégués présents que l'article 133 du code des marchés publics impose aux personnes publiques de publier au cours du premier trimestre de chaque année la liste des marchés conclus l'année précédente, ainsi que le nom des attributaires. Il s'avère que pour le Sivom, cette liste est vierge de tout marché en 2017. Adopté à l'unanimité.

3°) Bilan des services du Sivom au titre de l'année 2017

Madame la Présidente laisse la parole à M. le Vice-Président, lequel présente en détail les bilans financiers de l'année 2017 de l'ensemble des services du Sivom. Une discussion générale est engagée sur ces résultats avec quelques questions autour de l'équipement des services.

4°) Examen et vote du Compte de Gestion 2017

Monsieur le Vice-Président présente en détail le compte de gestion 2017 du Trésorier d'Agde, lequel est le reflet exact du compte administratif du Sivom. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

5°) Examen et vote du Compte Administratif 2017

Monsieur le Vice-Président effectue une présentation détaillée du compte administratif de l'année 2017. Après des réponses à quelques questions sur quelques articles comptables, le comité syndical adopte le compte administratif de l'année 2017 qui se présente comme suit, à l'unanimité :

| | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|---------------|----------------|--------------|----------------|-------------|--|--------------|
| LIBELLE | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| | ou Déficit | ou Excédent | ou Déficit | ou Excédent | ou Déficit | ou Excédent |
| Résultats | | | | | | |
| reportés | | 1.225.556,19 | | 236.490,54 | | 1.462.046,73 |
| Opérations de | | | | | | |
| l'exercice | 722.913,98 | 473.615,85 | 58.168,33 | 16.378,12 | 781.082,31 | 489.993,97 |
| TOTAUX | 722.913,98 | 1.699.172,04 | 58.168,33 | 252.868,66 | 781.082,31 | 1.952.040,70 |
| Résultat | | | | | | |
| de clôture | | | | | | 1.170.958,39 |
| | | | | | | 50 |
| Restes | | | | | | |
| à réaliser | | | 0,00 | | 0,00 | |
| RESULTATS | | | (3)A | | The state of the s | 22.10192 |
| DEFINITIFS | | | | | | 1.170.958,39 |

6°) Débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires de l'année 2018

Madame la Présidente présente en détail le rapport d'orientations budgétaires de l'année 2018, lequel permet d'évoquer les projets en cours ou à venir du Sivom. Une discussion générale s'engage entre les délégués notamment sur le volet « développement durable » à mettre en œuvre : véhicules électriques, biogaz...

Le rapport d'orientations budgétaires de l'année 2018 est adopté à l'unanimité.

7°) <u>Participation des communes au titre du Centre de Secours principal des Sapeurs-</u> Pompiers d'Agde pour l'année 2018 (Agde, Marseillan, Vias)

Madame la Présidente rappelle que par délibération en date du 8 février 1995, le comité syndical du Sivom a décidé que les pourcentages de participation aux remboursements des emprunts du centre de secours principal des sapeurs-pompiers (situé à Agde) seraient revus chaque année, en fonction des interventions des pompiers de l'année précédente. Pour l'année 2018, en fonction des interventions 2017 communiquées par le centre de secours principal d'Agde, il convient d'appliquer les pourcentages suivants :

AGDE: 73,25 %

MARSEILLAN: 15,31 %

VIAS: 11,44 %

Adopté à l'unanimité.

8°) Questions diverses

- Le tableau des populations des communes adhérentes au SIVOM, au 1^{er} janvier 2018 est présenté à l'assemblée. De même, le tableau récapitulatif des délégués des communes adhérentes au SIVOM au 1^{er} janvier 2018 est communiqué.
- Questions des délégués :
 - o un point est fait sur la prolifération des pigeons avec la présentation par M. ALBERTOS des actions menées par la ville de Bessan. Celui-ci se tient à la disposition des élus pour communiquer le détail de cette opération qui semble porter ses fruits sur le terrain.
 - o un rappel est effectué par le Vice-Président sur le dispositif de la téléalarme pour personnes âgées qui peut être aujourd'hui engagé par toutes les communes depuis que le Sivom n'assure plus la compétence. La direction du Sivom est disposée à communiquer tous les éléments sur le sujet en cas de besoin.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente tient à remercier l'ensemble des délégués présents. Elle rappelle que la prochaine séance sera consacrée certainement au début du mois d'avril, à l'adoption du budget primitif de l'année 2018.

La séance est levée à 19h40.

Le Secrétaire de Séance, Bernard SAUCEROTTE